

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Classe Optimist France Vendredi 7 novembre 2025, en visio

La réunion débute à 21h00, en distanciel selon l'ordre du jour adressé dans le courrier de convocation, et diffusé à la fois sur le site et la page Facebook de la classe comme suit :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport financier
3. Rapport des Commissions :
 - a. Commission Sportive
 - b. Commission Technique
 - c. Commission Communication
4. Elections des membres du Conseil d'Administration
5. Questions diverses

Présents : 81 personnes

Représentés : 6 procurations

1. Rapport moral du président (Olivier HUET des AUNAY)

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Cette année encore, les membres du CA, le bureau, et moi-même avons continué à assurer la promotion de la pratique de l'Optimist au travers de nos regroupements nationaux, de la communication sur la pratique et des échanges avec toutes les parties prenantes de notre sport – la Fédération Française de Voile, les autres associations de classe en France, et la classe internationale IODA.

Sur la saison 2025, nous avons pu maintenir notre calendrier d'épreuves. 3 grands rassemblements nationaux (CIP, CIE et Opti Cup) et 2 WE d'Interligues sur 3 zones distinctes ont été organisés en collaboration avec des clubs. Au-delà de la sélection aux championnats internationaux, la prise en compte des résultats de ces regroupements pour établir un classement nous permet d'animer davantage la classe via la « coupe nationale », challenge qui récompense la régularité et la participation de nos adhérents.

Comme pour les années précédentes, la COF a également accompagné ou facilité la logistique des déplacements de plusieurs équipes sur les championnats internationaux et diverses régates qui permettent d'assurer la promotion de la classe Française et du bateau à l'étranger. Cette année

Page 1 sur 10



PARTENAIRE OFFICIEL

CLASSE OPTIMIST FRANCE
www.promotion-optimist.fr

RNA : W491000273
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 reconnue par la Fédération Française de Voile
Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par World Sailing

encore, nous avons pu – via nos délégations - offrir du matériel d'occasion (voiles, dérives, bômes, ...) à des étrangers (Maroc) pour leur permettre de promouvoir la pratique de l'Optimist localement.

La classe a de nouveau investi dans un encadrement de qualité de sa délégation Europe et dans l'encadrement du stage national via les conventions de mises à disposition des entraîneurs signées avec les clubs. Cette convention est un réel effort financier réalisé par la classe mais cet effort est justifié eu égard aux bénéfices à la fois pour les pratiquants et les entraîneurs. J'en profite pour remercier au passage Ingrid Petitjean (Maman de Lilou) qui a eu la gentillesse d'accompagner et d'encadrer l'équipe Monde à titre gracieux. Je sais que l'équipe a pu profiter de sa bienveillance et des ses conseils avisés aussi bien sur le plan sportif que mental.

Ce championnat n'a pas été rendu aisé du fait d'un contexte un peu particulier et d'un événement regrettable qui s'est produit avant le championnat au sein de l'équipe. L'année dernière, j'avais déploré le manque de respect des coureurs entre eux ou envers des arbitres. Je ne rentrerais pas dans le détail de ce qui s'est passé cette année, mais je regrette qu'un des sélectionnés ait malheureusement été sanctionné pour avoir oublié les valeurs de classe et ne pas s'être montré digne de nous représenter à l'étranger. Je crois que la sanction lui a permis de prendre conscience de la gravité de ses propos et de ses gestes. Mais cet événement a été couteux : couteux financièrement pour sa famille, couteux en temps pour les responsables de classe et les cadres fédéraux, et couteux en termes d'ambiance et de préparation de notre équipe Monde. Je remercie donc encore une fois Ingrid et Aurore qui ont dû composer dans ce contexte.

En revanche, je tiens à saluer le comportement exemplaire de nos adhérents pendant l'Opticup. Nous avons eu le plaisir de recevoir les compliments des membres du jury et le jaugeur de l'épreuve nous a fait part de sa satisfaction de ne pas constater de problème majeur.

A ce sujet, comme annoncé lors de la précédente AG, dans un souci d'équité, nous avons renforcé les contrôles de jauge en 2025. Ceci s'est notamment traduit par un contrôle renforcé de tous les coureurs du rond D1 pendant la CIP. Malgré cela, les contrôles de jauge réalisés en amont des championnats IODA ont révélé que nous sommes encore un peu trop « souples » sur certains aspects. La commission technique travaillera donc en 2026 sur ce sujet et pourra soumettre des propositions pour nous assurer que ces contrôles se passent le plus sereinement possible et que l'ensemble de la flotte profite de ces expériences.

Je rappelle que la régata commence sur les parkings par les déclarations et contrôles de jauge. Le respect des règles et le fairplay sont des valeurs fondamentales que nous souhaitons inculquer aux plus jeunes. Cette année, tout s'est très bien passé et je vous en félicite. C'est une très bonne image qui est renvoyé à nos partenaires.

S'agissant des partenaires de la classe ; en 2025, nous avons décidé de mettre un terme au partenariat qui avait été établi avec FORWARD depuis 2020. Nous avons choisi de travailler de nouveau avec Magic Marine. Magic Marine qui est donc le nouveau partenaire équipementier de la classe, a notamment fourni les dotations aux adhérents qui se sont sélectionnés pour les championnats IODA en 2025.



Pour la CIE, nous avons également réussi à concrétiser un partenariat avec Harken - merci Céline – A cette occasion, Magic Marine et Harken se sont associés pour offrir un lycra à chaque participant de la CIE ; et Harken a offert le gouter au retour du raid et offert des lots pour récompenser le raid.

Pour l'OptiCup, nous avons avec le concours du port du Cap d'Agde obtenu le soutien financier de l'Hyper U Agde qui a permis de prendre en charge une bonne partie des trackers.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à concrétiser d'autres partenariats qui permettraient de compenser la fin du partenariat financier que nous avons avec Kidibul. Quelques contacts ont été initiés pour de potentiels nouveaux partenaires mais la concrétisation tarde à se mettre en place. Je me permets de rappeler que nous avons développé une brochure qui présente la classe, qui est disponible et que chacun peut utiliser pour initier des contacts. Le manque de partenaires pèse sur les finances de l'association et limite nos actions et le soutien financier de diverses initiatives.

Nous avons malgré tout de même décidé de lancer une nouvelle fabrication de voiles pour les Benjamins afin de vous faire bénéficier d'un tarif préférentiel. J'en profite pour remercier au passage Marie Amélie, Kamel, et les entraîneurs qui ont testés la voile. Ils nous ont apporté une aide précieuse et ont grandement contribué à la concrétisation de ce projet. Pour mémoire, au-delà du tarif préférentiel négocié avec la voilerie, la classe contribue financièrement à hauteur de 60€ par voile, ce qui représente un effort de 3 000 €. J'ai pu entendre ici ou là que la classe réalisait un bénéfice sur la vente des voiles, il n'en est rien !

En termes d'investissement, nous avons également décidé de maintenir le financement des balises de géolocalisation (trackers) sur les phases finales de la CIP pour les minimes et pour tous les coureurs sur l'Opticup. Bien que stressant pour les parents qui suivent leur progéniture à distance, nous sommes convaincus que les trackers apportent de la visibilité à nos régates et qu'ils sont un outil supplémentaire mis au service des entraîneurs dans le cadre de la formation.

Par ailleurs, tout comme en 2024, nous avons pu échanger à de multiples reprises avec la FFVoile aussi bien lors des réunions de classe que lors de réunions plus spécifiques à la classe et à ses problématiques. La FFVoile est bien évidemment un partenaire clé de la classe. La FFVoile nous accompagne dans la promotion de l'optimist et dans l'épanouissement de nos adhérents dans la pratique de la voile. Elle nous permet d'avoir un entraîneur référent dédié qui est présent sur le rond Open Criterium pendant la CIE et qui organise le stage national d'automne.

En complément, cette année, la FFVoile avait aussi missionné une jeune femme, entraîneur, qui a animé un atelier pour la lutte contre les violences dans le sport pendant la CIE. Également présente pendant le stage national au Cap d'Agde, elle a également pu échanger librement avec les jeunes filles sur des thématiques plus « féminines ».

Dans le cadre de nos échanges avec la Fédération, nous avons accepté de supprimer une Interligue de grade 4 en 2027. Ce changement significatif du calendrier de la classe a pour objectif de redynamiser la pratique locale en offrant plus de créneau aux ligues et pourrait nous permettre de développer certaines régions qui sont aujourd'hui un peu désertées – je pense au Nord de la France et à l'Est.



Cette décision signifie qu'il va également falloir que nous repensions notre mode de sélection aux championnats internationaux 2027. Ceci constituera un des chantiers de l'année 2026.

En contrepartie, il a été convenu que la classe pourrait développer un championnat de course par équipe dont les contours restent à définir. Ceci pourrait se traduire par une finale organisée en marge de la CIE avec un titre de champion de France qui pourrait être décerné. En 2026, il est d'ores et déjà prévu d'initier quelques rassemblements spécifiques. Ces rassemblements permettront d'alimenter les réflexions du groupe de travail que nous allons prochainement initier.

Des chantiers sont donc en cours :

- Réviser notre mode de sélection pour 2027
- Dynamiser la pratique de la course par équipe

Mais également,

- Obtenir un statut d'intérêt public,
- Assurer la conformité réglementaire avec le RGPD,
- Mettre en place une procédure d'alerte dans le cadre de la lutte contre les violences

Enfin, avant de conclure, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles de la classe qui s'investissent à titre gracieux, qui prennent sur le temps libre pour animer la classe. Leur travail est précieux et malheureusement bien souvent ignoré. Sans eux, la classe ne serait pas aussi vivante et dynamique. Donc un grand merci à eux.

Comme l'année dernière, je rappelle qu'il est nécessaire d'assurer un renouvellement des forces vives du bureau et du CA de la classe. Aussi, je compte sur vous pour venir nous rejoindre au sein du CA et apporter de nouvelles idées.

Merci aussi aux entraîneurs qui accompagnent nos enfants dans le développement de leur compétence.

Pour conclure, je souhaite rappeler les défis que la classe va devoir relever :

- Organiser de grands rassemblements tout en limitant leur impact écologique
- Maintenir et renforcer le nombre de pratiquants
- Faire évoluer le bateau pour qu'il demeure une référence pour l'apprentissage de la voile

Je demeure profondément optimiste quant à nos capacités à relever ces défis tous ensemble.

Le rapport moral est approuvé à la majorité de 75 voix.

Page 4 sur 10



PARTENAIRE OFFICIEL

CLASSE OPTIMIST FRANCE
www.promotion-optimist.fr

RNA : W491000273
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 reconnue par la Fédération Française de Voile
Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par World Sailing

2. Rapport financier (Céline DROUET)

L'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 se soldera sur un résultat net négatif de 6 784 €. Céline explique que l'exercice financier actuel présente un déficit dû à des coûts élevés pour le championnat d'Europe (7 543 € cette année contre 3 000 € en moyenne les autres années) qui s'explique par le financement de 2 entraîneurs sur ce championnat au lieu d'un entraîneur et d'un Team Leader bénévole ; et des dépenses liées à l'achat de voiles pour les benjamins – la classe ayant financé la totalité du coût des voiles (soit 15 300 €) et que celles-ci n'ont pas encore toutes été vendues. Bien que l'association ait puisé dans ses réserves, elle maintient une situation positive avec 16 957 € sur son compte courant et 53 319 € d'épargne.

Céline explique que le budget prévisionnel 2026 sera estimé en modifiant le système de subvention des sélectionnés afin d'avoir une meilleure maîtrise des coûts et de limiter l'influence du lieu de l'épreuve.

Olivier a expliqué que le système précédent d'aide fixe par coureur a été abandonné en faveur de la prise en charge des frais du team leader et de l'entraîneur, mais cela a rendu la gestion budgétaire difficile. Il a proposé de revenir à un montant fixe par coureur tout en ajoutant une aide supplémentaire basée sur le quotient familial, qui sera discutée lors du prochain conseil d'administration.

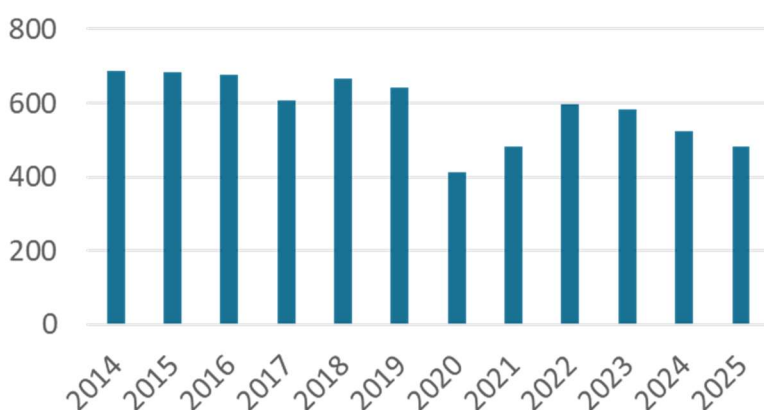
Nicole souligne l'importance de maîtriser l'utilisation des fonds propres.

Le rapport moral est approuvé à la majorité de 69 voix.

3. Rapport des commissions :

a) Rapport de la commission sportive (Nicole BITARD)

A ce jour 484 adhérents, c'est en baisse depuis 3 ans (moins 100 coureurs depuis 2022). (518 en 2024, 582 en 2023 ; 590 en 2022) la baisse est sensible dans la participation des minimes aux différentes épreuves, voire très importante dans certaines zones : c'est la génération Covid des benjamins.



Le calendrier prévu a pu être mené à bien, avec des clubs qui s'étaient positionnés tôt.

Une belle CIP à Martigues, dans des conditions compliquées, qui nous ont cependant permis de sélectionner nos coureurs dans les tous premiers du classement. Cette année encore des choix stratégiques des coureurs, pour cibler le cumul de l'Européen individuel et par équipe, au détriment du mondial, ceci, en fonction du projet personnel des jeunes

Nous avons testé une jauge complète du groupe D1 avec pesée des bateaux. Ces modalités de fonctionnement seront poursuivies en 2026, à Carantec.

Pour la CIE, après des difficultés d'implantation et après une tentative de retour à 2 ronds pour mélanger minimes et benjamins, nous sommes revenus à 3 ronds et des groupes séparés, permettant d'enchaîner les courses en limitant le temps d'attente. La possibilité de surclassement pour les benjamins dernière année est toujours d'actualité, et sera maintenue.

Cette année, tant pour la CIP que pour la CIE, nous avons une visibilité sur 2 ans pour les implantations, c'est confortable ! Par contre, il a été plus compliqué de gérer les implantations des épreuves sélectives du printemps, la fédération nous demandant de maintenir au moins 3 zones de regroupements, alors que certaines zones, trop étendues, se désertifient. Un compromis est trouvé pour 2026, mais en 2027, nous devons revoir nos modalités de sélection, en laissant une part plus importante aux épreuves de ligue au printemps en lieu et place des inter-ligues.

Nicole Bitard a discuté des résultats des coureurs français lors des compétitions internationales, notant des performances inégales au mondial en Slovénie et à l'européen en Turquie. Elle a également évoqué la nécessité de modifier l'organisation pour 2027, tout en maintenant la possibilité de surclassement pour les Benjamins de dernière année.

Les choix de certains coureurs ont été stratégiques :

- Pour le mondial : 1 fille et 4 garçons sont allés en Slovénie où les résultats n'ont pas été tout à fait à la hauteur des espérances, mais ils se sont bien battus sur un plan d'eau très typé petit temps et clapot. Ils ont su enchaîner très rapidement et rebondir sur le France Minime, grâce à un léger report de l'heure du 1er signal d'avertissement
- Pour l'Européen en Turquie 3 filles et 4 garçons ont défendu les couleurs de la France.....

Quant aux 4 coureurs de l'européen par équipe, (également en Turquie) dont 2 étaient aussi à l'européen individuel, ils ont fait front, après un beau parcours estival de préparation

8 benjamins ont participé aux régates du Maroc, soit à M'Diq, qui était une reprise après une période de chevauchement avec la CIE, soit à Tanger Med. Par contre, nous n'avons pas pu concrétiser la participation des marocains sur l'Opti cup, une nouvelle régate nationale étant à leur calendrier.

La saison s'est terminée par la 7ème édition de l'Opti Cup, toujours organisée par le club du Cap d'Agde, et pour laquelle nous venons de signer un engagement pour 5 nouvelles années.



Le retour de l'épreuve sur la seconde semaine des vacances a permis de retrouver un stage national sur 4 jours au lieu de 3, toujours encadré par Laurent Gaillot.

Nicole Bitard insiste sur la nécessité de rétablir les délégués de ligue, qui jouent un rôle crucial dans l'organisation des épreuves et la communication avec les coureurs. Elle appelle à une collaboration accrue pour alléger la charge de travail.

Petit rappel du rôle de délégué :

- Trouver des clubs organisateurs pour les épreuves de grade 4
- Représenter la classe optimist auprès de ces clubs organisateurs
- Expliquer ce qu'est la classe optimist aux coureurs du circuit départemental et de ligue
- Expliquer ce qu'est « le timbre de classe » et comment prendre son adhésion annuelle
- Contrôler la validité des timbres de classe

b) Rapport de la commission technique (Olivier HUET des AUNAY)

Le rapport de la Commission technique a été présenté en l'absence de Gilles. La présentation a été assurée par le rapporteur, avec la possibilité pour Olivier Backes de compléter ou d'intervenir si nécessaire.

Pour la saison 2025, plusieurs évolutions ont été mises en œuvre, notamment en matière de jauge.

Suite aux remarques et aux dérives constatées en 2024, en particulier sur les déclarations de jauge, la Commission a décidé de revenir à une déclaration de jauge par épreuve, la déclaration annuelle expérimentée l'an dernier n'ayant pas donné satisfaction.

Par ailleurs, une jauge renforcée a été instaurée pour les bateaux du groupe D1 sur la CIP. L'ensemble des bateaux D1 a ainsi été pesé à l'aide d'une balance spécifiquement tarée pour les Optimist. Les contrôles ont également porté sur les safrans et les dérives, grâce à l'utilisation de gabarits officiels acquis par la Classe, initialement fabriqués pour le championnat d'Europe 2019. D'autres éléments, tels que les bouts de remorquage, ont également été vérifiés.

Ces contrôles approfondis ont permis d'identifier plusieurs écarts et, le cas échéant, d'appliquer des poids correcteurs. À ce titre, la Commission a tenu à remercier Juan Legal, ainsi que ses élèves, pour leur contribution à la fabrication de ces poids correcteurs, constituant désormais un stock utilisable pour l'avenir.

Malgré ces avancées, des non-conformités ont encore été observées lors de championnats internationaux, ce qui indique la nécessité de poursuivre le travail sur la jauge renforcée.

Concernant les mesureurs de classe, leur nombre reste globalement stable, avec environ une cinquantaine de mesureurs en France. Ils sont majoritairement situés dans l'Ouest du pays. La couverture dans le Sud apparaît toutefois plus fragile, certains mesureurs référencés n'intervenant



plus ou très peu pour la Classe. Ce point devra faire l'objet d'une réflexion spécifique, notamment en vue de la saison 2026.

La question du matériel électronique embarqué a également été abordée. Après la controverse de l'an passé, une interdiction totale des compas électroniques avait été décidée. Depuis, l'IODA a validé un modèle conforme, le Velocitech Prism. La Commission technique a proposé son autorisation en France.

Le Conseil d'administration n'y étant pas opposé, il a toutefois souhaité recueillir l'avis des entraîneurs. Cette consultation, menée lors du Petit COP, n'a pas suscité d'opposition. Il a donc été décidé d'autoriser l'utilisation du Velocitech Prism sur les épreuves en France. Une vigilance reste néanmoins nécessaire concernant certains chronomètres non conformes à la jauge internationale IODA.

Enfin, un rappel a été fait sur l'obligation de déclaration de jauge avant chaque épreuve. En début d'Opticup, plusieurs coureurs ne l'avaient pas effectuée, mais la situation a été régularisée avant le début des courses, sans qu'aucune sanction ne soit appliquée. La Commission souligne que la procédure a été volontairement simplifiée et qu'elle ne concerne, pour les minimes, que trois éléments : le numéro de dérive, le numéro de safran et le numéro YODA de la voile. Cette démarche rapide vise à éviter les déclarations de dernière minute le matin des épreuves.

Le rapport de la Commission technique est conclu sur ces éléments, sans ajout complémentaire à ce stade.

c) Rapport de la commission communication (Florian Lacroix)

La Commission souligne le fort dynamisme de la communication sur les réseaux sociaux, assurée par Florian Lacroix. En 2025, la page Facebook de la Classe a enregistré près de 39 000 visites, avec environ 483 000 vues pour une centaine de publications. Les résultats sur Instagram sont tout aussi significatifs, avec environ 540 000 vues, près de 90 publications et plus de 300 stories diffusées au cours de l'année.

Au-delà des publications, un important travail de production de contenus a été réalisé. Florian a ainsi produit plus de 800 photos, des vidéos par drone, ainsi qu'un clip vidéo. Ces contenus sont mis librement à disposition en ligne, sans restriction de droits, permettant aux parents, clubs et groupes de les consulter, les partager et les utiliser librement. Cette démarche est largement appréciée, notamment par les familles ne pouvant pas se déplacer sur les régates, qui relaient activement ces supports via les réseaux et les groupes de messagerie.

Le site internet de la Classe fait également l'objet d'un travail de mise à jour continue. Bien que des améliorations restent à apporter, un effort régulier est mené, notamment en matière de modération des petites annonces.

En matière de communication grand public, environ 2 000 autocollants ont été distribués lors des épreuves en 2025. La Commission indique que d'autres goodies sont à l'étude, en particulier à destination des enfants, qui apprécient ce type de supports à apposer sur leur matériel. Des premières réflexions ont été engagées en vue de la saison 2026.



Par ailleurs, des oriflammes ont été fabriquées afin d'améliorer la visibilité de la Classe sur les événements. Enfin, la plaquette de présentation de la Classe est toujours disponible, à la fois en version papier (dans la limite des stocks restants) et en version numérique.

Olivier HUET des AUNAY conclut sur une appréciation très positive du travail réalisé et de l'investissement consenti, qui contribue de manière significative à la visibilité et à l'attractivité de la Classe.

d) Elections des membres du CA

Olivier précise les membres qui arrivent en fin de mandats et/ou qui souhaitent sortir du Conseil d'Administration. Il en profite pour les remercier pour leur implication et leur contribution au sein de la classe.

4 postes sont donc à pourvoir au sein du CA. Après avoir listés les candidats et les avoir invités à se présenter, il invite à procéder aux votes selon les résultats ci-après :

Candidats	Pour	Contre	Abstention
Gilles MARTIN	75	0	12
Marie-Amélie HAMARD	65	0	22
Olivier BACKES	80	0	7
Mélanie BATZ	75	0	12

Tous les candidats sont élus à la majorité des voix.

Le CA se réunira ultérieurement pour se répartir les rôles dans les différentes commissions et élire les membres du bureau (Président, Secrétaire et Trésorier).

4. Questions diverses

Une question est posée concernant le statut des délégués de ligue, afin de savoir s'ils sont indépendants du Conseil d'administration.

Nicole Bitard répond que les deux configurations ont existé. Par le passé, il y avait à la fois des représentants de zone membres du comité directeur et des délégués de ligue au niveau régional, parfois même plusieurs dans les grandes ligues comme la Bretagne. Cependant, ces dispositifs ne sont aujourd'hui plus réellement en fonctionnement, faute de personnes en poste.

Céline précise que ce système n'a pas été formellement supprimé. Elle soulève ensuite la question des délégués de série au sein des ligues, indiquant qu'elle est elle-même déléguée de série Optimist, et s'interroge sur la différence entre ce rôle et celui de délégué de ligue.

Olivier Huet des Aunay répond que, dans l'idéal, ces fonctions devraient être portées par une seule et même personne. Nicole Bitard confirme cette vision et souligne l'intérêt d'avoir, dans chaque ligue,



des personnes identifiées et reconnues à la fois par la Ligue et par la Classe. Elle reconnaît toutefois que cette organisation n'a pas été réactivée depuis plusieurs années, en partie parce qu'elle a elle-même repris certaines missions auparavant assurées localement.

Olivier illustre l'intérêt de ce rôle en évoquant son expérience passée comme délégué de ligue en Auvergne-Rhône-Alpes, où il assurait le lien entre la Classe et la Ligue, participait aux réunions et faisait remonter les informations, y compris vers les parents et les acteurs locaux.

Enfin, il est souligné que la Classe rencontre aujourd'hui des difficultés à identifier les référents Optimist dans les différentes ligues, ces informations n'étant pas toujours remontées de manière formalisée. Olivier s'interroge ainsi sur la situation dans d'autres ligues, notamment en Bretagne, afin de savoir si des référents sont actuellement identifiés.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant soulevée, l'AG est levée à 22h34.



Céline DROUET
Trésorière

Olivier HUET des AUNAY
Président

